

TABLE RONDE SUR LA GESTION DE L'UTILISATION DE L'EAU POUR L'AGRICULTURE DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI, JEDDAH, ARABIE SAOUDITE, OCTOBRE 2020

NOTE CONCEPTUELLE

Introduction

La gestion de l'eau et de l'assainissement occupe une place centrale sur les fronts national et international. Outre qu'elle constitue le besoin fondamental de survie humaine et de vie saine, l'eau est essentielle à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'énergie et à l'environnement. Cette utilisation multisectorielle de l'eau a exacerbé le problème de la rareté de l'eau et de l'insécurité alimentaire qui l'accompagne, en raison de la nature aride et semi-aride de la majorité des pays formant l'Organisation de coopération islamique (OCI). Évidemment, l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire, une institution spécialisée de l'OCI, a priorisé la question de la gestion de l'utilisation de l'eau dans le but de soutenir la production agroalimentaire, l'accessibilité et la sécurité dans ses États membres.

2. En conséquence, l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA) organise une table ronde sur la gestion de l'utilisation de l'eau pour l'agriculture dans les États membres de l'OCI, conformément à son mandat principal de fournir une expertise et un savoir-faire technique aux États membres sur les différents aspects de l'agriculture durable, du développement rural, la sécurité alimentaire et la biotechnologie, notamment en s'attaquant aux problèmes posés par la désertification, la déforestation, l'érosion et la salinité.

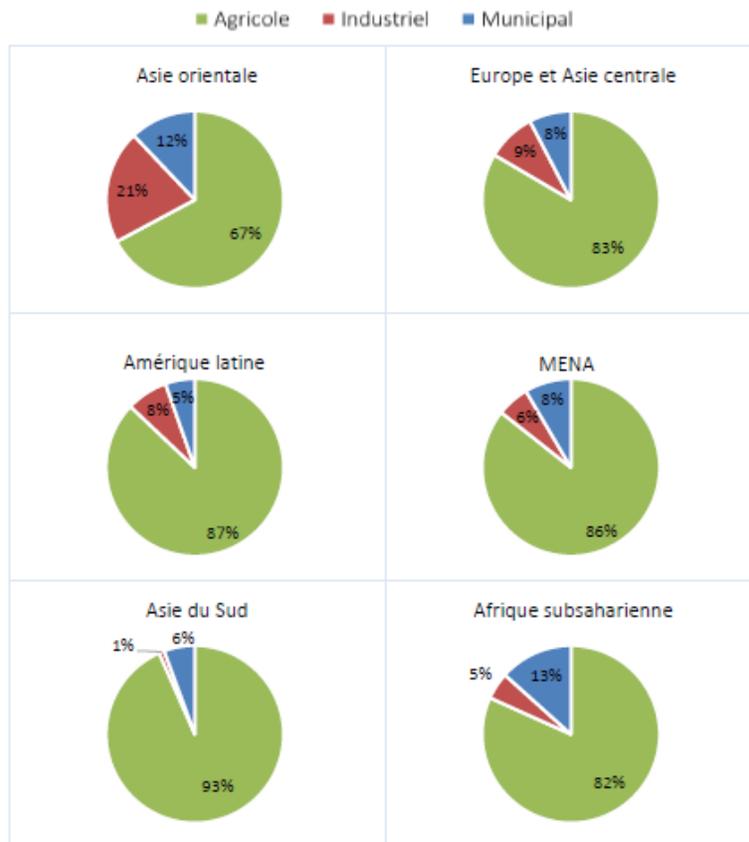
3. La Table ronde est organisée dans le cadre du Programme 2026 de l'OCI sur la science, la technologie et l'innovation (STI), en collaboration avec le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite, le Secrétariat Général de l'OCI, le Comité permanent de l'OCI pour la science et la technologie (COMSTECH) et le Groupe de la Banque islamique de développement (BIsD). La Table ronde se tiendrait en marge de la 5e session de la Conférence islamique des Ministres responsables de l'eau, prévue à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite en octobre 2020.

Eau et agriculture ; Options politiques majeures pour les États membres de l'OCI

4. La plupart des pays de l'OCI dépendent de l'eau souterraine, de l'eau de surface ou dessalée pour son approvisionnement en eau à usage domestique, en énergie et pour la production agricole. Les ressources totales en eau renouvelables des pays de l'OCI, conformément à

l'analyse SESRIC basée sur les données de la FAO, se sont élevées à 7,262 milliards de m³ / an entre la période 2013-17, représentant 13,3% du total mondial des ressources en eau renouvelables. La plupart des États membres de l'OCI ne bénéficient pas d'un approvisionnement suffisant en ressources en eau conformément au seuil approuvé. On estime que 26 États membres de l'OCI souffrent de stress hydrique, ayant moins de 1700 m³ par an par habitant, tandis qu'environ 6 États membres de l'OCI, avec moins de 1000 m³ par an par habitant, sont considérés comme souffrant de pénurie d'eau. Malheureusement, 14 États membres de l'OCI sont considérés comme ceux souffrant d'une pénurie absolue d'eau. Compte tenu de cet état de fait, la conservation et l'utilisation efficace des ressources en eau pour l'agriculture est une préoccupation majeure des États membres de l'OCI dans leur programme de développement.

5. Par conséquent, la nécessité de concevoir diverses méthodes créatives pour augmenter, conserver et diversifier les sources d'eau est cruciale dans leurs politiques et actions nationales et internationales. Les questions de la dépendance à l'eau, de la conservation, de l'utilisation et de la réutilisation de l'eau renouvelable, du dessalement et de la coopération avec les pays voisins sur le partage transfrontalier de l'eau, ainsi que de la conception de méthodes créatives modernes d'irrigation et de réformes agraires des terres sont pertinentes pour assurer la résilience du système alimentaire et l'amélioration du bien-être et des moyens de subsistance pour la généralité des peuples dans les États membres de l'OCI.

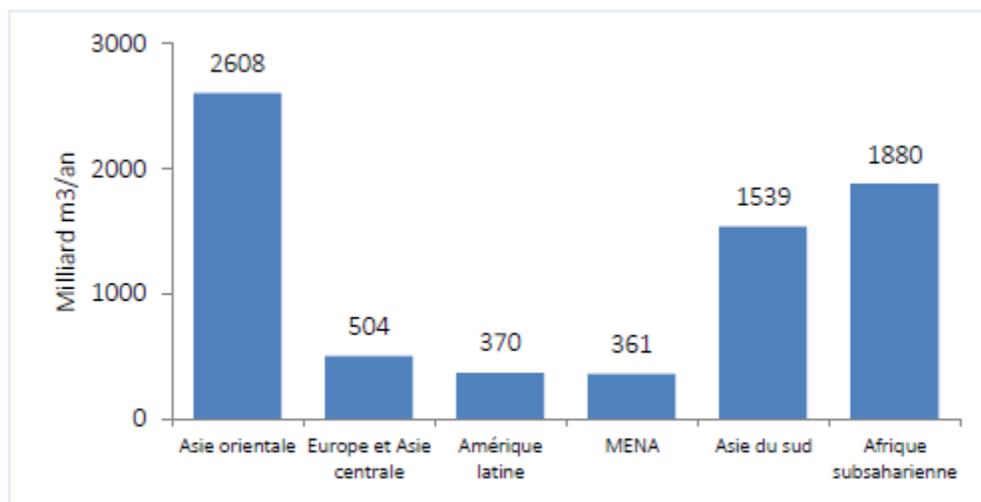


Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur la base de données en ligne de FAO AQUASTAT.

Figure (1): Prélèvements d'eau par secteur dans la région de l'OCI 2003 - 2017

Eau de pluie et précipitations

6. La quantité d'eau générée par la pluie et la neige est comparativement inférieure à la moyenne des précipitations mondiales et à celle des pays en développement. Les États membres de l'OCI ont enregistré une précipitation annuelle moyenne en profondeur entre les périodes 2013-17 s'élevant à 47 000 mm, ce qui équivaut à 22,6% de la moyenne mondiale et 36,1% de celle des pays en développement. Cependant, le modèle de distribution a montré que l'Afrique subsaharienne (ASS) a enregistré 25,9% des précipitations totales des États membres de l'OCI, tandis que la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) n'a enregistré que 5% de ce chiffre.



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur la base de données en ligne Aquastat de la FAO.

Figure (2) Ressources totales en eau renouvelable (TRWR) dans les régions de l'OCI, 2013-2017

Partage de l'eau transfrontalières

7. Tandis que l'eau de pluie contribue de manière significative aux ressources en eau renouvelables internes, le fait que certains pays de l'OCI partagent des eaux avec d'autres pays a accru la dépendance de ces pays à l'égard des ressources en eau d'autres pays. Statistiquement, les États membres de l'OCI dépendent des autres pays voisins pour 27,4 % de leurs besoins totaux par an entre les périodes 2013-17, une proportion qui est supérieure à 24,1% pour les autres pays en développement et 21,5 % au niveau mondial. En outre, environ 19 pays de l'OCI ont enregistré une dépendance supérieure à 50% à l'égard des pays voisins pour leurs besoins en eau. Par exemple, le Koweït et le Turkménistan ont enregistré des ratios de dépendance de 100% et 97% respectivement, tandis que l'Égypte et Bahreïn ont enregistré 96,9% et 96,6% respectivement au cours de la même période. De même, les chiffres pour la Mauritanie et le Soudan sont respectivement de 96,5% et 96,1%.

8. Il est très remarquable que les États membres de l'OCI disposent de huit bassins fluviaux internationaux : cinq en Afrique (Nil, Niger, Sénégal, lac Tchad et Limpopo) et trois en Asie (Euphrate et Tigre, mer d'Aral - Amu Darya et Sri Darya, et Ganges). En conséquence, le Koweït et Bahreïn dépendent de l'aquifère d'eau souterraine qui coule d'Arabie saoudite, tandis que l'Éthiopie dépend du Nil qui coule d'Éthiopie. La Mauritanie et le Turkménistan dépendent respectivement du fleuve Sénégal et des fleuves Amu Darya / Syr Darya.

9. S'il est reconnu que les accords de partage de l'eau entre les différents pays riverains ont toujours fait l'objet de négociations bilatérales et multilatérales entre les pays en aval et en amont dans un bassin hydrographique donné, le rôle de l'OISA, dans le cadre de ce programme de coopération, se limitera aux questions concernant l'utilisation efficace de l'eau pour l'alimentation et l'agriculture et le partage de meilleures pratiques pour une utilisation optimale des ressources en eau sur le front national uniquement. Cependant, la question du soutien aux pays du bassin du lac Tchad face à la diminution persistante des eaux du lac Tchad nécessite la mise en commun des ressources par les États membres, comme le stipule la résolution pertinente de l'OCI n° 3/46-E (B) adoptée à la 46ème CFM tenu à Abu-Dhabi, Emirats Arabes Unis les 1-2 mars 2019, qui a appelé à soutenir la recharge du lac Tchad. Ce dernier est dans le contexte du fait que le rétrécissement du lac Tchad a poussé les communautés, qui dépendent de son eau pour l'agriculture et l'élevage, la pêche, le commerce et les échanges, à abjecter la pauvreté, entre autres problèmes.

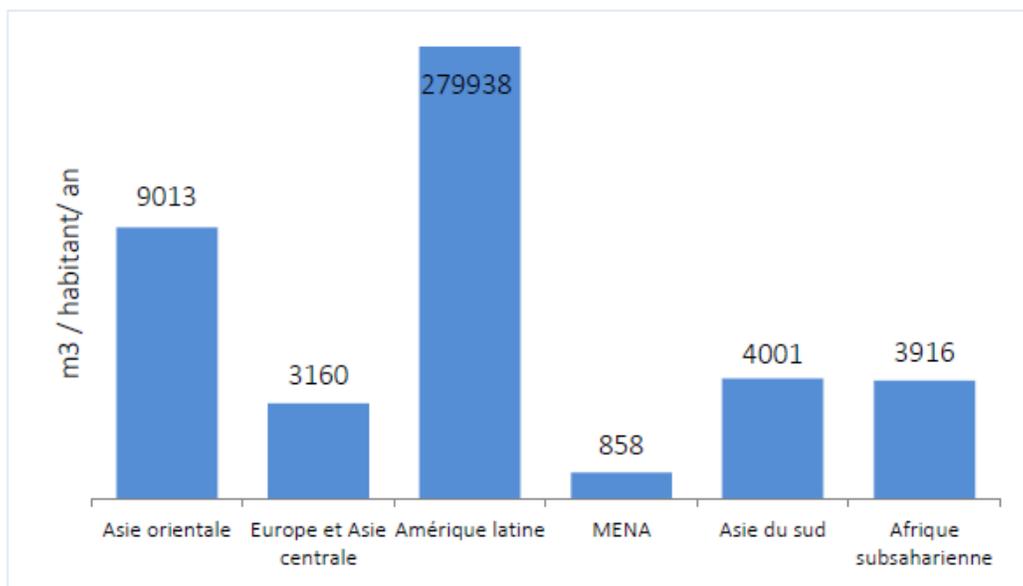
Prélèvement d'eau et irrigation à des fins agricoles

10. Les contraintes d'une eau de pluie insuffisante mettent en évidence l'importance de l'irrigation et des prélèvements d'eau souterraine. L'utilisation de l'eau pour l'agriculture est liée au quantum et à l'efficacité des prélèvements. Les pays de l'OCI représentent 23,8% du total des prélèvements mondiaux d'eau à des fins agricoles et ce chiffre représente 84,1% de leurs prélèvements totaux, une situation qui est supérieure au retrait moyen mondial de 69,5%, tandis que la moyenne pour les pays en développement est estimée à 75,6 %. L'irrigation représente la majeure partie des prélèvements d'eau dans les États membres de l'OCI. Avec une superficie totale équipée pour l'irrigation couvrant 68,1 millions d'hectares, soit 25,4% de la moyenne mondiale, la totalité des terres irriguées de l'OCI ne représentent que 25,6% de ses terres arables contre 23,7% pour les pays en développement et 21,5% dans le monde.

11. La variation de la répartition des surfaces équipées pour l'irrigation est également une autre contrainte. Selon l'analyse SESRIC basée sur les données de la FAO, 15 pays de l'OCI ont des superficies irriguées de 68,1 millions d'hectares, représentant 90,6% de la superficie totale irriguée de l'OCI, le Pakistan représentant à lui seul 19,3 millions d'hectares, soit 25,6% de la superficie totale irriguée de l'OCI. Il est également préoccupant que seulement 9 pays de l'OCI affichent plus de 20% en ce qui concerne la proportion de leur zone d'irrigation par rapport à leurs zones agricoles. À cet égard, 13 pays ont des superficies irriguées inférieures à 0,2% de leurs terres agricoles. Ces chiffres montrent qu'il faudrait mobiliser de nombreux investissements pour cette infrastructure agricole essentielle, notamment en garantissant l'accès aux technologies modernes pour les méthodes d'irrigation non conventionnelles. La prévalence de la méthode

d'irrigation de surface dans les États membres de l'OCI n'est pas efficace car cette méthode est gourmande en eau. Alors que seulement 3,5% des terres irriguées dans les pays de l'OCI sont par irrigation par aspersion, plus de 81% des terres irriguées sont par irrigation de surface. Plus précisément, cette irrigation par aspersion moderne est largement utilisée dans 7 États membres de l'OCI sur 20% de leurs zones irriguées. Côte d'Ivoire (75,4%); Arabie saoudite (59,4%); Bénin (41,7%); et le Liban (27,9%), tandis que 27 pays ont moins de 0,1% de la superficie irriguée par aspersion.

12. L'autre méthode moderne d'irrigation localisée est encore plus efficace car l'eau n'est appliquée que sur une partie du sol du champ à la base de la plante (zone racinaire) en petites quantités mais fréquentes (c'est-à-dire goutte à goutte¹). Cette méthode est utilisée aux Émirats arabes unis et en Jordanie sur 86,3% et 81,2% de leur superficie irriguée respectivement. De même, la Tunisie, le Koweït et le Bénin utilisent cette méthode sur 16,9%, 13,4% et 12,4% de leurs terres irriguées respectivement. De leur côté, Bahreïn et le Qatar ont introduit cette méthode d'irrigation localisée sur 11,6% et 10,9% des terres sont préparées pour l'irrigation. Cependant, 34 pays de l'OCI ont enregistré moins de 0,1% de cette technique.



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur la base de données en ligne Aquastat de la FAO. Données pondérées par populations des pays. Le graphique n'est pas à l'échelle

Figure (3): Pénurie d'eau (Ressources en eau naturelles renouvelables par habitant) dans les régions de l'OCI, 2013-2017

Salinisation et réutilisation de l'eau

13. La salinisation accrue du sol et de l'eau est considérée comme l'une des principales menaces de stress abiotique à la productivité agricole dans les pays de l'OCI, en particulier dans la région de l'Asie Occidentale et de l'Afrique du Nord (WANA). On estime que 50% des terres

¹ (A.Phocaidès: «Manuel technique sur les techniques d'irrigation sous pression» UN-FAO 2000

arables mondiales seront sous l'effet de la salinité d'ici 2050. La croissance des cultures dans les terres salinisées produit des feuilles plus petites et une stature plus courte, entraînant ainsi une perte de rendement économique. De même, l'irrigation est considérée comme un acteur majeur de la salinité. Par conséquent, l'application de pratiques d'irrigation traditionnelles telles que l'irrigation par inondation et l'irrigation des crêtes peut entraîner une augmentation rapide de l'eau souterraine et une accumulation de sel à la surface du sol. Afin de surmonter le problème de salinisation, des procédures intégrées sont recommandées, telles que l'utilisation de variétés de cultures tolérantes au sel capables d'améliorer le rendement des cultures et de diminuer la perte de rendement globale. Il est également nécessaire d'adopter de bonnes pratiques d'irrigation avec des méthodes d'irrigation appropriées, telles que l'égouttement et le sous-sol, visant à améliorer l'efficacité de l'eau et à gérer la salinité de la zone racinaire. D'une manière générale, la désalinisation reste l'une des solutions de base pour la réutilisation et le recyclage de l'eau.

Coordination et approche intégrée

14. L'utilisation de l'eau est intersectorielle en raison de sa demande la plus large à des fins domestiques, de modes de vie et de subsistance sains, de l'assainissement, de l'alimentation et de la nutrition, de l'agriculture et du développement rural, de l'énergie et du bien-être social. C'est également un sujet de coopération et de diplomatie internationales, compte tenu de l'apport crucial des eaux transfrontières. À cette fin, les différents départements d'un état sont tenus de coordonner les politiques et les actions visant à relever les défis de la rareté de l'eau et de l'utilisation durable des ressources en eau compte tenu des besoins concurrents de cette ressource rare. Des données à jour doivent être disponibles pour assurer une bonne planification, étant donné que la gestion de l'eau pour l'agriculture peut évincer d'autres besoins tels que l'accès à une bonne eau potable et à l'assainissement, la fourniture d'énergie. La disponibilité de données appropriées sur la dépendance à l'eau, les technologies modernes d'utilisation (y compris la réutilisation) et la conservation de l'eau et une coordination régulière entre les différents acteurs, y compris les segments des jeunes et des femmes ainsi que les communautés rurales, assureraient une planification, un financement et une gestion judicieux de l'eau. utilisation. À cet égard, les stratégies nationales peuvent comprendre des réponses, des actions et des programmes inclusifs, intégrés et bien coordonnés.

15. Sur la scène internationale, les questions relatives aux projets d'infrastructures hydrauliques transfrontalières devraient recevoir l'attention collective de l'OCI et de l'OISA. À cet égard, le rôle des diverses agences nationales de financement et de coordination du développement ainsi que des institutions de l'OCI est très crucial dans le financement des grands projets de gestion de l'eau. Plus important encore, la Banque Islamique de Développement et les membres de son groupe peuvent jouer un plus grand rôle dans les projets relatif à la gestion de l'eau, qui sont généralement à forte intensité de capital. En outre, la participation des agences de financement mondiales et des institutions de financement régionales est cruciale à cet égard. Par exemple, le projet Trans-aqua sur la recharge de l'eau du lac Tchad nécessite une collaboration approfondie avec des partenaires de développement internationaux, dont le Gouvernement de l'Italie.

Vision de l'eau de l'OCI

16. En vertu de ce qui précède, l'OCI a adopté la Vision de l'eau de l'OCI le 6 mars 2012 dans le but de promouvoir l'accès à l'eau potable et à la sécurité en eau d'assainissement et de relever les défis liés à l'eau, l'accès à l'eau pour la santé et les moyens de subsistance et la production agroalimentaire, et la gestion des risques imprévisibles liés à l'eau, l'épuisement des ressources et la dégradation de l'environnement. Il cherche également à maximiser l'utilisation productive de l'eau, tout en minimisant ses impacts perturbateurs. Basés sur un thème: «Travailler ensemble pour un avenir sûr en matière d'eau », les principaux piliers de la Vision de l'eau de l'OCI comprennent un aperçu des divers environnements aquatiques; lien entre l'eau et l'élimination de la pauvreté, l'agriculture et la sécurité alimentaire, les droits de l'homme et l'assainissement, les dimensions des défis liés à l'eau et la coopération entre les États membres sur les questions et opportunités liées à l'eau. Il comprend également une feuille de route pour la coopération, un plan de travail pour le partage des connaissances et des expériences et le développement des capacités et le transfert de technologie, la gouvernance de l'eau et les réformes institutionnelles, ainsi que la coordination et les synergies avec les initiatives et programmes internationaux en cours relatifs à l'eau.

17. De même, la Vision de l'OCI sur l'eau souligne la nécessité de favoriser le consensus et de promouvoir des solutions qui refléteraient les programmes nationaux des États membres ainsi que les programmes et interventions conjoints de l'OCI et d'autres institutions régionales et mondiales. La vision est également ancrée sur l'unité de foi (doctrine islamique) dans la lutte contre la diversité ethnique, l'unité, la solidarité, la fraternité, l'intérêt commun et l'action islamique commune.

Implication des institutions de l'OCI dans les activités liées à l'eau

18. Des efforts ont également été déployés pour une collaboration interinstitutions sur les questions liées à l'eau. L'adoption de la Vision de l'OCI sur l'eau et la Conférence biennale de l'OCI des ministres responsables de l'eau ont stimulé des actions considérables de la part de plusieurs institutions de l'OCI. Alors que le Groupe consultatif sur la vision de l'eau de l'OCI comprenait le COMSTECH, la BISD, l'ISESCO et le Réseau inter-islamique pour le développement et la gestion des ressources en eau (INWRDAM), le Secrétariat Général de l'OCI a continué de coordonner la mise en œuvre de la vision de l'eau conformément à son rôle statutaire. De son côté, la BISD a continué de donner la priorité au financement des infrastructures liées à l'eau dans de nombreux États membres de l'OCI.

19. Avec l'avènement de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA) et compte tenu de son rôle statutaire de coordination des questions de sécurité alimentaire, la coordination de la mise en œuvre des conclusions de l'atelier proposé reviendrait à cette nouvelle institution spécialisée de l'OCI pour l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire.

Objectifs et justifications :

20. L'atelier viserait à atteindre les objectifs suivants, entre autres questions :

- Promouvoir la sensibilisation parmi les États membres de l'OCI et échanger les meilleures pratiques sur la gestion de l'utilisation de l'eau pour le développement alimentaire et agricole ;
- Intégrer la coopération intra-OCI pour des actions collectives et intégrées visant à lutter contre le stress hydrique chronique et le manque de technologies innovantes d'irrigation ;
- Approfondir l'échange de données pour améliorer la formulation des politiques, le suivi et la réglementation de l'efficacité de l'utilisation de l'eau tout au long de la chaîne de valeur du secteur alimentaire ;
- Harmoniser des activités des institutions compétentes de l'OCI et des agences multilatérales de financement du développement à l'appui des infrastructures et des investissements liés à l'eau ;
- Élargir la collaboration pour la mise en œuvre de la Vision de l'eau de l'OCI et des objectifs de développement durable, y compris le soutien d'autres mécanismes régionaux (tels que le CILSS, l'ICBA) pour l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans le secteur agricole ;
- Promouvoir les activités des centres nationaux d'excellence et créer un réseau inter-OCI de centres d'excellence pour la recherche et la technologie dans le domaine de la gestion et de la régulation et de la conservation de l'eau pour l'alimentation et l'agriculture ; et
- Intégrer le rôle du secteur privé, de la communauté des investisseurs et des organisations de la société civile dans le soutien au financement de l'acquisition de technologies modernes de l'eau et plaider pour la conservation et la gestion de l'eau au niveau social et communautaire.

Niveau et structure de la Table ronde : présentations et exposition

21. La Table ronde se tiendrait au niveau des experts de tous les États membres de l'OCI, qui examineraient et discuteraient des présentations sur les défis et les objectifs de la Table ronde de :

- a) Représentants choisis des États membres de l'OCI ; et
- b) Représentants de l'OCI et des institutions concernées (SESRIC, OISA, BIsD, COMSTECH, ICBA, FAO et CILSS) ;
- c) Représentants invités du secteur privé et des communautés d'investissement.

22. Les travaux de la Table ronde se dérouleraient en 2 séances de travail, comprenant des présentations comme indiqué ci-dessus ainsi qu'une discussion sur le document final proposé pour la Table ronde. Les présentations des pays s'attarderaient sur les expériences des États membres dans le domaine de la gestion de l'eau pour l'agriculture, avec une référence particulière à leurs efforts pour relever les défis de l'acquisition des technologies modernes de l'eau. Les

présentations d'experts par l'OCI et les institutions et agences régionales seraient axées sur les objectifs susmentionnés de la Table ronde.

Langues et mode de présentation

23. La Table ronde se déroulera dans les trois langues officielles de l'OCI car des efforts seraient faits pour assurer l'interprétation simultanée. Les installations pour les présentations PowerPoint et à l'écran doivent être mises à disposition sous réserve d'une notification préalable à l'équipe organisatrice.

Document final

24. La Table ronde doit formuler des recommandations et proposer un plan d'action pour la mise en œuvre de ses recommandations, y compris un mécanisme pouvant inclure la création d'un sous-comité sur l'utilisation efficace de l'eau dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

Le Secrétariat,

L'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire,

Nur-Sultan, République du Kazakhstan

Le 04 mars 2020